

pieds carrés. Les prix ont donc grimpé en flèche. Les consommateurs américains ont compris quels seront les effets de cette mesure.

Mon parti ne cesse de répéter depuis un an, principalement par l'entremise de son porte-parole en matière de forêts, le député de Skeena (M. Fulton), que le gouvernement doit se dessiller les yeux sur ce qui est en train de se passer aux États-Unis. Les derniers événements étaient à prévoir. Que le gouvernement reconnaisse donc que le sentiment protectionniste prend de l'ampleur chez nos voisins du Sud et qu'il adopte des mesures concrètes pour y faire échec. Ces droits vont désavantager certaines associations américaines de consommateurs. Ils feront également tort aux entrepreneurs en construction et aux propriétaires. Le gouvernement canadien aurait dû sensibiliser ces groupes afin de s'assurer que des Américains feraient pression sur leur secteur du bois d'oeuvre. Au lieu de cela, on s'est reposé aveuglément sur l'amitié qui existe entre le premier ministre et le président Reagan. Bien entendu, notre première ligne de défense s'est effondrée il y a une semaine et demie, quand le président a poignardé le premier ministre dans le dos en annonçant ces droits de 35 p. 100.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a dit cet après-midi, à la période des questions, qu'il y a aux États-Unis des réalités qu'on ne peut espérer voir disparaître. S'il existe de ces réalités, il y en a d'autres sur lesquelles nous aurions pu influencer. Celle des consommateurs que ces droits vont défavoriser, celle des entrepreneurs en construction qui vont en souffrir. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas travaillé à partir de ces réalités? Pourquoi n'a-t-il pas éveillé la conscience des personnes concernées? En somme, il n'a rien fait du tout.

Ce matin, le chef de notre parti a dit que le premier objet des négociations devrait être l'abolition des interventions tarifaires unilatérales, dont l'imposition de droits compensateurs. Il s'est demandé, et c'est la question que les fabricants de bardeaux et les producteurs de bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique vont se poser, à quoi servent les ententes commerciales avec les États-Unis quand ce pays peut si facilement prendre des mesures compensatoires? Il ne faut pas oublier que lorsqu'un accord de libre-échange a été conclu entre les États-Unis et Israël, il comportait une clause stipulant que tout droit compensateur en vigueur demeurerait en vigueur. J'estime très important que notre gouvernement tire comme leçon du 20 mai dernier, lorsque ces droits de douane nous ont été imposés, que dans toute discussion avec les États-Unis, la priorité première devrait être de mettre fin à ce genre de mesures unilatérales.

● (1610)

Nous aurions dû savoir que nous nous dirigeons dans ce piège il y a longtemps, lorsque le président Reagan a eu de la difficulté à faire approuver par le Sénat la proposition de libre-échange qu'il avait mise sur la voie express et que plusieurs sénateurs se sont montrés réticents en raison de la montée de sentiments protectionnistes dans leurs circonscriptions. Nous aurions dû savoir que nous étions dans le pétrin lorsque le président leur a envoyé une lettre pour leur assurer que les producteurs américains de bois de construction auraient ce que l'on appelait leur juste part du marché et qu'une mesure serait

Les subsides

prise pour reprendre ce marché aux Canadiens. Évidemment, c'est ce que nous voyons maintenant en relief.

La mesure contre le bardeau n'est qu'un aperçu de ce qui est susceptible de nous tomber dessus. Nous avons vu des droits de 41 p. 100 imposés sur les produits d'acier. Dans tous les secteurs où nous détenons l'avantage, nous verrons les États-Unis prendre des mesures de ce genre. Tant et aussi longtemps que la possibilité de recourir à ces mesures unilatérales subsiste, nous sommes sans protection. Comment un accord commercial global et amélioré ou un accord de libre-échange peut-il nous être utile si les Américains disposent de ce genre de procédé?

Hier, en guise de représailles, le gouvernement canadien a annoncé quelques mesures dont certaines augmentations de droits de douane qui nous apparaissent pensées autant pour punir les consommateurs canadiens que pour démontrer aux États-Unis que nous sommes sérieux. Les déclarations d'hier ne comportent aucune aide réelle aux producteurs de bardeaux qui se retrouvent sans travail.

Nous nous demandons ce que va devenir demain et dans les jours à venir le marché de nos résineux? Nous sommes déjà censés avoir le libre échange pour nos produits forestiers. D'autres députés de notre parti ont aussi exprimé des inquiétudes au sujet des emplois dans l'industrie automobile, des inquiétudes au sujet de nos industries culturelles.

Je conjure le gouvernement de faire de la suggestion de notre chef le préalable à toute discussion, à savoir qu'il n'y ait plus aucune intervention tarifaire unilatérale, plus aucune mesure de contrepartie unilatérale. On doit certainement pouvoir trouver d'autres moyens de mieux organiser, de mieux gérer nos échanges commerciaux que ce brutal recours à des entraves et à des représailles tarifaires entre deux pays qui sont censés être des amis.

En conclusion, j'aimerais faire une proposition concrète pour essayer de soulager un peu les producteurs de bardeaux. J'invite instamment le gouvernement à lancer une vaste campagne de développement des marchés du bardeau dans l'Est du Canada où ces produits sont beaucoup moins utilisés que sur la côte Ouest. Créons dans l'Est du Canada un marché permettant d'atténuer un peu le contre-coup et le passage à vide de cette industrie si cruellement frappée par les meilleurs amis que le premier ministre ait jamais connus.

M. Cook: J'ai deux simples commentaires à l'intention du député de Cowichan—Malahat—Les Îles (M. Manly). Je suis littéralement sidéré en l'entendant de constater qu'il ignore manifestement que le premier ministre de Colombie-Britannique a déjà imposé un embargo sur toutes les billes de cèdre expédiées aux États-Unis. Je suis stupéfait également qu'il puisse parler d'un marché dans l'est pour les bardeaux de cèdre, alors qu'un de mes collègues, plus tôt aujourd'hui, a parlé avec deux propriétaires de scieries de l'est de Kootenay qui n'ont jamais exporté aux États-Unis, toute leur production est vendue dans l'est du Canada. J'espère que pour ses futurs discours il se renseignera mieux sur l'économie de la Colombie-Britannique et sur ce qui se passe avant de faire, à la Chambre, des déclarations qui sont, pour le moins, incorrectes.